



Québec, le 8 juillet 2021

Courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information du 5 juillet dernier, visant à obtenir le formulaire SP1 *Bulletin de naissance vivante* pour .

Selon l'article 3 de sa Loi, l'Institut de la statistique du Québec recueille et compile les données sur les naissances, les mariages et les décès uniquement à des fins statistiques. Ces données servent entre autres à la production du *Bilan démographique du Québec*.

Cependant, en vertu de l'article 25 de sa Loi, nous ne sommes pas autorisés à communiquer quelque information que ce soit.

Nous vous suggérons d'effectuer votre demande auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, à la personne suivante :

Madame Luce Rodrigue
Responsable de l'accès à l'information
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
luce.rodrigue@msss.gouv.qc.ca

En espérant le tout à votre convenance, je vous prie de recevoir, , mes meilleures salutations.

Stéphanie Parent
Responsable de l'accès aux documents